## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction Générale Adjointe de la Solidarité Direction de l'Insertion 0413317379

## RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET : Convention d'orientation et d'accompagnement relative à la mise en oeuvre du RSA dans les Bouches-du-Rhône 2018-2020

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans son rôle de chef de file des politiques d'insertion, le Conseil Départemental est investi d'une mission d'orientation des bénéficiaires du RSA (BRSA) qu'il met en œuvre via une convention avec ses partenaires institutionnels : les services de l'Etat (DIRECCTE), POLE EMPLOI, la CAF, la MSA et l'Union départementale des CCAS (UDCASS).

Cette convention d'orientation, prévue par l'article L.262-32 du Code de l'Action Sociale et des Familles, a pour objectif de mobiliser et de mutualiser les compétences et les ressources de droit commun de chacun des signataires. A titre subsidiaire, le Département peut prolonger, susciter et accompagner toute initiative particulièrement innovante qui permettrait de répondre à des besoins non couverts par le droit commun.

Les signataires de la convention s'engagent à être force de propositions dans la mise en œuvre du Pacte Territorial pour l'Insertion (PTI) et du Programme Départemental d'Insertion (PDI) et dans les différentes instances de pilotage, de suivi et d'évaluation du dispositif que le Département sera amené à mettre en place.

L'actuelle convention d'orientation étant arrivée à échéance, il est proposé, conformément à son article 8, de la renouveler pour la période 2018-2020 selon le projet annexé au présent rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL